

Bruxelles : les « Quartiers durables citoyens »



21/01/2014

L'idée de « Quartiers durables citoyens » ? Impliquer les habitants et usagers d'un coin de ville dans une démarche citoyenne collective à l'échelle de leur quartier.



Considérant qu'il est du rôle des pouvoirs publics de renforcer et de valoriser les initiatives collectives locales, Bruxelles Environnement (l'administration régionale de l'environnement) lance annuellement depuis 2008 l'appel à projets « Quartiers durables citoyens ».

Plus vert et plus convivial

Depuis 2008, ce sont une quarantaine de quartiers de Bruxelles qui se sont progressivement engagés dans la démarche. Un quartier n'est pas l'autre, et les projets, tout comme les dynamiques développées, peuvent être très variés, en fonction des caractéristiques et besoins du quartier mais aussi des envies des porteurs de projets.

Un quartier ciblera par exemple son action sur l'échange et la récupération avec un « Repair café », une « give box », un four à pain collectif... , tandis qu'un autre projet visera l'incitation à la marche urbaine. Un quartier fortement urbanisé travaillera sur la verdurisation, un rucher collectif sur un toit, des espaces de rencontre... alors qu'un quartier de logement sociaux pourra choisir les économies d'énergie, une friche à transformer en potager et l'alimentation durable pour mobiliser les habitants dans la démarche.

L'appel à projets s'adresse à tous les citoyens mais aussi aux acteurs privés et publics d'un quartier. Bruxelles Environnement prévoit différents appuis.

Les quartiers peuvent ainsi bénéficier des conseils d'un coach pour mettre en place une dynamique collective et établir un plan d'action. Ils reçoivent aussi des outils de communication et un soutien financier pour lancer des projets et financer de l'expertise dans les domaines qui les intéressent.

Les quartiers sont accompagnés sur une durée d'environ 24 mois, avec des intensités variables en fonction du rythme propre de chacun d'entre eux. Une majorité des dynamiques initiées se poursuivent de manière autonome au-delà de la période d'accompagnement et certains quartiers, en plus de gérer les projets existants, en développent de nouveaux.

Action collective

Un projet de quartier durable est souvent géré par un groupe de 5 à 10 habitants motivés, le noyau, autour desquels gravitent de 20 à 50 habitants s'impliquant à différents niveaux. Les collaborations avec des partenaires publics, des associations locales, des centres culturels, des commerçants, etc. sont encouragés. Cette dimension collective et participative peut s'exprimer de différentes façons et à différents moments du projet, en fonction des habitudes et aptitudes de chacun des quartiers. Et pour beaucoup, l'action collective est un véritable apprentissage, riche en émotion, dans lequel ils sont accompagnés.

Depuis 2013, un système de budget participatif a été développé. Ce type de fonctionnement représente pour les citoyens et autres acteurs des quartiers durables une possibilité de participer aux décisions concernant l'affectation des ressources disponibles. Dans un premier temps, les critères de sélection des projets sont définis en Assemblée, un espace ouvert de réflexion et de décisions qui peut également se prononcer sur les orientations de l'appel à projets. Ainsi, chaque année, le processus est enrichi des expériences précédentes. Ensuite, le Conseil, composé entre autres de représentants des quartiers, applique ces critères afin de répartir les ressources disponibles entre les projets proposés.

Quartiers durables citoyens

(Bruxelles, Belgique)

Contact: Louison Hellebaut

Email:
lhellebaut@environnement.irisnet.be

Site web: www.quartiersdurablesciens.be (www.bruxellesenvironnement.be/quartiersdurables)

